

 <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p align="center">Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur, Fabrice Siiriainen, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Juriste de banque et finance</p> <p align="center">Responsable : Marina Teller, Professeur</p>	 <p align="center">CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT ECONOMIQUE CREDECO GREDEG</p>
--	--	---

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS – GREDEG

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste banque et finance » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la maîtrise des activités juridiques et contentieuses des établissements bancaires et financiers. La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui concernent la banque et la finance.

Elle vise, en second lieu, à donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide et efficace dans le milieu professionnel ou dans les cabinets spécialisés. Par l'adjonction et la synthèse des savoirs et des savoirs faire, la spécialité « Juriste banque et finance » veut apporter aux étudiants une culture juridique propre à la banque et à la finance leur permettant de posséder une capacité de mobilité professionnelle.

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former des professionnels aptes à assurer toute fonction juridique dans le secteur de la banque et de la finance : chargé de clientèle entreprise, responsable de clientèle privée, conseiller en produits épargne, analyste de prêt, gestionnaire de patrimoine, responsable contentieux, avocat spécialisé, etc..

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste banque et finance » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit (droit des affaires, droit privé, IUP). **Sélection sur dossier et entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Juriste de banque et finance en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 206 : Tél. +33(0)4.92.15.71.49/94

Courriel : droit.scolarite.master2@unice.fr

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois d'**octobre au mois d'avril**. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **4 mois minimum**, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications)

Semestre 1

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 1 – Cours communs à la mention « Droit économique et des affaires »			
Technique contractuelle	20	2	1
Anglais des affaires	20	2	1
Contentieux des affaires	20	2	1
UE 2 – Cours obligatoires pour la spécialité			
Réglementation prudentielle	20	2	1
Garanties des crédits bancaires	20	2	
Contentieux bancaire des procédures collectives	20	2	
Droit bancaire de la consommation	20	2	
Instruments financiers	20	2	
UE 3 – Cours optionnels (3 au choix)			
Produits bancaires et financiers	20	2	1
Droits des marchés financiers	20	2	1
Droit des assurances	20	2	1
Fiscalité des affaires	20	2	1
Fiscalité du patrimoine	20	2	1
Droit patrimonial	20	2	1
Gestion de portefeuille	20	2	1
Analyse des risques bancaires	20	2	1
Séminaires mutualisés avec les autres spécialités de la mention			
UE 4 – Initiation à la recherche			
Ateliers de recherche	20	2	
Conférences	20	2	
TOTAL SEMESTRE 1	260	26	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Semestre 2

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 5 – Stage			
Stage en entreprise (4 à 6 mois) Méthodologie, Mémoire et soutenance	20	30	15
TOTAL SEMESTRE 2	20	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement.

Les cours de l'**UE 1** font l'objet d'un examen organisé de façon identique pour chacune des spécialités sur la base d'un écrit noté sur 20.

Les cours des **Unités d'enseignement 2 et 3** donnent chacun lieu à un examen écrit ou oral noté sur 20. Les épreuves écrites sont d'une durée de 2 heures.

L'**UE 4** fait l'objet d'une notation en contrôle continu sur 20. Le **stage en entreprise** (entreprise + mémoire + soutenance) est noté sur 300 points. La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. **Il y a une session d'examen par an.**

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité professionnelle « Juriste banque et finance », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau pédagogique des Masters 2 (Bureau 208) – Avenue Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1

Tel : +33 04.92.15.71.49 ou +33 04.92.15.70.94

Courriel : droit.scolarité.master2@unice.fr – Web : droit.unice.fr